



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois

Question écrite n° 119597

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur la mise en oeuvre de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. En effet, il semblerait que le décret d'application de l'article 68-V de ce texte, n'ait pas encore été adopté à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119597

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2004